L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 19 JUILLET 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 pourcent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront [illegible] la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: DIMANCHE MATIN, 19 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANCIS P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel..........A. SAMBOLA.
2e " "..........M. B. BRADY.
3e " "..........A. S. HERRON.
4e " "..........A. DeBLANC.
5e " "..........N. D. COLEMAN.

Remplaçants:
1er District Congressionnel.....T. P. SHERBURNE.
2e " "......GEO. W. RACE.
3e " "......I. H. KENNARD.
4e " "......E. N. CULLUM.
5e " "......{W. F. BLACKMAN / H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un terrain situé dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Canal, White [illegible] et B [illegible], avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain au Nouveau faubourg Marigny, Troisième District, face à la rue Girod, entre [illegible] et l'Union, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par A. Bouligny, à 10 heures, au No 114, rue Bourbon, un lot de meubles, un lot d'argenterie, une voiture [illegible] cheval.—Et à 3 heures P. M. au No 183, rue de la [illegible], un lot de meubles de bureau.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de [illegible]—Marchandises sèches et lingerie.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Verein, 83 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Propriétés améliorées à l'encan par le Shérif.—Nous appelons l'attention publique sur les ventes à [illegible] qui auront lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, de par ordre du Shérif. Ces ventes comprennent Un terrain, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé [illegible] Girod, entre celles Bagatelle et de l'Union.—Un [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent, situé à [illegible] des rues de la Douane et White, Deuxième District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

REMERCIEMENTS AUX CLUBS.—Les propriétaires et les rédacteurs de l'Abeille remercient sincèrement les membres des clubs de la procession démocratique pour les nombreuses marques de sympathie données par ceux ci en passant devant les bureaux de ce journal. Ils sont très sensibles à de pareils témoignages qui sont pour eux un nouvel encouragement à persévérer dans la ligne de conduite suivie par eux.

La manifestation d'hier.

Il y avait bien des années que nous n'avions vu la Nouvelle Orléans un pareil air de fête [illegible] que la ville venait de renouveler [illegible] longue léthargie. Depuis le matin on ne se préoccupait que de la grande manifestation qui devait avoir lieu. A huit heures du soir, les rues par où devaient passer la procession démocratique en revenant du grand meeting de la place Lafayette, s'illuminèrent comme par enchantement. Les rues du Canal, de Chartres, Royale, du Camp et St Charles, étaient étincelantes de lumières de toutes couleurs. A quelques exceptions près, les magasins avaient tous illuminé.

On trouvera dans une autre colonne le compte rendu du meeting qui a eu lieu pour la ratification des nominations démocratiques. Ce que nous tenons à constater ici, c'est la physionomie de la foule qui garnissait les balcons et remplissait les rues. La joie et l'espoir brillaient sur tous les visages. On sentait que les nominations démocratiques avaient fait renaître la confiance dans les cœurs abattus. On entendait partout acclamer les noms de Seymour & Blair écrits sur les bannières et les transparents, comme ceux de deux pilotes renommés qui devraient sauver des naufrages d'une perte certaine. Le salut de la république compromis par les mesures usurpatrices et anarchiques du parti radical, paraissait certain à tous ceux qui considéraient l'élection de Seymour et de Blair comme assurée, et ceux qui en doutaient étaient en bien petit nombre.

En assistant aux manifestations du sentiment public hier, nous avons senti se confirmer nos espérances en l'avenir. Nous n'avons jamais douté de l'excellence de la cause que nous soutenons chaque jour dans ces colonnes, mais son succès ne peut nous paraître douteux quand nous voyons toute la masse de la population s'exprimer par son attitude et son enthousiasme qu'elle prévoit ce triomphe [illegible] au cœur. Le mouvement est bien inauguré hier, se propage et se continue, et l'opinion dominante du peuple de la ville gagnera le peuple des campagnes, et nous pourrons alors dans quatre mois d'ici illuminer en l'honneur de l'élection d'Horatio Seymour et de Frank Blair aux deux premières magistratures de la république.

Grand Meeting de Ratification

POUR SEYMOUR ET BLAIR.

30,000 Citoyens assemblés.

LA VILLE ILLUMINÉE.

IMPORTANTE MANIFESTATION.

Le temps a favorisé la grande manifestation que la population orléanaise a faite, hier, en faveur des choix de la Convention nationale démocratique pour la présidence et la vice présidence. La journée avait été d'une chaleur torride, mais il n'y avait pas d'indice d'orage. La [redacted] splendide, et vers dix heures, une [redacted] s'est élevée à propos au [redacted] procession se mettait en marche. [redacted] jours, des clubs s'étaient or[redacted] les wards, et, conformément [redacted] les membres de ces [redacted] dans leurs quartiers res[redacted] de leurs chefs se [redacted] torches, des [redacted] eurs et de [redacted] autour de la pla[redacted] par des dames et des [redacted] L'arrivée de chaque club [redacted] l'enceinte était signalée par de formidables hurrahs et par les fusées et des bombes. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant le meeting et sur le parcours de la procession, et nous n'avons, jusqu'à l'heure où nous écrivons, à signaler aucun accident.

Vers huit heures et demie, le meeting a été appelé à l'ordre par M. L. Macon, Président du comité central exécutif du parti démocrate. Il a annoncé notre estimable concitoyen, M. Michel Musson, comme président. Le colonel J. B. Walton a donné ensuite lecture de la liste des vice-présidents et des secrétaires que nous reproduisons:

PRÉSIDENT:
MICHEL MUSSON.

VICE-PRÉSIDENTS:

J W Zacharie, J W Burbridge, John Thornhill, C H Slocomb, John C Sinnott, R M Montgomery, J M Lapeyre, Henry D Ogden, J B Walton, Charles Cavaroc, E T Parker, R N Lewis, Alfred Phillips, R S Morse, John Finney, Daniel Edwards, Lafayette Folger, Placide Forstall, Thomas H Hunt, James McConnell, M M Miller, Robert Hare, M A Foute, Léon Von Zinken, E V Fassman, William H Schmidt, A B Griswold, F Wintz, Duncan F Kenner, G T Beauregard, Philip Leiber, Gustavus Schmidt, H Zuberbier, T G Hunt, F K Converse, Moses Greenwood, Wm Henderson, A F Dunbar, C T Buddecke, T D Miller, Saml Bell, Dr S Choppin, E Barnett, Wm G Vincent, L E Simonds, Miles Taylor, Jno T Moore, Thos K Price, Peter Kaiser, Sam Henderson, Ed Fenner, Webster Long, L J Webster, Williamson Smith, Geo A Freret, Geo Mueller, Alfred Moulton, F Sambola Sr, C Schneider, Dr W A Austin, Alfred Aeunen, Alex Dimitry, A W Bosworth, L F Cain, Thos H Shields, Dr B M Moss, Chas S Leeds, Chs Pfister, P Irvin, J Lardner, Wm J Harper, Chas E Fenner, Jno B Robertson, H Peralta, Alfred Penn, G W Baucker, Jno G Gaines, Saml Boyd, Joe E Ileon, Thos A Adams, Geo Jonas, Jos Hernandez, S M Todd, Alex Brother, Thos Gilmore, W A Elmore, W S Mount, E T Fellowes, Chas Cavaroc, Dr J D Bruns, Felix Labatut, W H Crallo, Robt Hayghe, P O Donnell, G W Squires, Dominique Madden, Jno Culbertson, Charles W Culbertson, J M Witherspoon, Alfred Kearny, Gasper Lotz, G W Race, J B Prague, E Toussa, E F L Hoste, W Mc Cullough, H McClocky, G H Braughn, Geo. Cronan, H F Starcken, F C Zacharie, George Clark, T F Thenemann, Louis Power, George Pandely, Jno B Leefe, Thos McKnight, H Beuzel Jr, H L Q Aldrich, Thomas J Semmes, Dr L Challie, John Henderson Jr, Archibald Mitchell, Edward Ratchiede, Maré Dodart, Chas Bienvenu, E L Jewell, John I Adams, Wm Ball, I N Marks, W S Lacour, Henry V Ogden, T K Finlay, Thos L Macon, N Trepagnier, John Mahoney, J Q A Fellows, Chas H Luzenberg, Thos S McCay, Alexander Marks, M J Hauck, Hugh W Montgomery, Christian Meister, J M Dirhammer, F Foecter, Jos F Dick, R C Rend, Jose Llulla, J U Lavillebeuvre, Wm S Bailey, Chas H Chase, Peter Marcy, W Willers, J Bayon, J A Kerr, P Gelpi, L A Wiltz, P A Charbonnet, J Lindo, Dr P B McKelvey.

Randell Hunt, Wm S Pike, E J Hart, John Davidson, L F Generes, Albert Voorhies, E J Forstall, B Avegno, David McCoard, George W Manson, Robert Mott, Manuel Blasco, John Youenes, W H Henning, J M Peterson, E Wood Perry, Ar Miltenberger, W A Gordon, James Jackson, George W Sizer, J P Moore, J H Carter, M Gernon, Michael Finch, Joseph Cohn, A Schrieber, D H Karstendyck, Louis H Pilié, A W Walker, Jno E Holland, Wm Whann, W C C Claiborne jr, A Ducros, I J Leovy, E J Reynes, Thos Sloo, A Platsmier, Adam Giffen, E C Hancock, Jno L Lewis, Wm M Randolph, Julien Neville, A M Buchanan, C Jumonville, Jno Burnside, Saml Flower, Jno S Wallis, S M Westmore, Jno Armstrong, C W Kilbourne, Geo S Darling, John Coleman, Martin Cordon jr, Selim Magner, J H Oglesby, S N McCandlish, G De Feriet, F W Huntington, O E Hall, J E Zunts, W W King, Jno G Parham, H P Buckley, M Finch, T L Maxwell, Dr D W Brickell, E F Schmidt, H T Lonsdale, H F Deblieux, Jno B Cotton, Wash Marks, P N Peterson, D E Morphy, T A Kaiser, Henry Renshaw, D B Penn, E H Summers, P Am Fortier, S o Nelson, E Rigney, Jas P Freret, B M Horrell, C B Singleton, Dr Warren Stone, Gerard Stith, E A Tyler, Jas Brewer, M J Bujac, A Chiapella, Harry T Hays, Thos Layton, R H Marr, A D Grieff, D O D Sullivan, W C Lipscomb, A G Brice, M B Brady, E T Merrick, Richard Herrick, Hugh Rainey, Jno T Platsmier, J M Reid, Thomas Murray, E C Kelly, W H Rogers, W B Koontz, Jno Hart, D P Scanlan, L E Lemarié, J C Currell, E G Gottschalk, George W White, E Bermudez, M O Tracy, Robert Wynne, Julius Fulda, Jno Henderson, Gerald Farrell, J E Austin, L J Conrad, M F Rogney, P S Wiltz, C M Conrad, W Miller Owen, Frank Delamore, Wm P Ellison, O Voorhies, J O Nixon, A B Bacon, T F Fisher, E J Kursheedt, B F Eshleman, J H De Grange, Jas Brownlee, T E Conners, G W Irwin, Octave Vallette, L Charvet, T C Herndon, W B Krumbehr, S B Beckwith, Herman Eske, Philip Fix, J O Landry, Jno Stevenson, W M Lockwood, G W R Bailey, D Fatjo, A Q Kennett, Cuthbert Bullitt, Frank H Hatch, George Forester, G Cucullu, J Viosca, Ad Dupré, V Camugit, H Odenthal, Louis Mestier, A P Mason, E S Wurzberger.

SECRÉTAIRES.

A J Wagner, John J Lane, Wm M Burwell, O Hugo Lehmann, W Pope Noble, Page Bayer, M F Sibilsky.

M. Musson, en prenant place au fauteuil, a prononcé quelques paroles appropriées à la circonstance, et le colonel Walton a ensuite donné lecture des résolutions suivantes qui ont été endossées par les acclamations de l'immense foule qui se pressait autour de l'estrade.

RÉSOLUTIONS.

1. Résolu. Que le parti démocrate de la Louisiane, accueille, avec une extrême satisfaction, la réunion, le 4 juillet, dans la Convention Nationale Démocratique, à New York, des délégués de ce grand parti, qui se trouve de nouveau s'étendre sur tous les Etats de l'Union, abrités par un drapeau commun—puisant leurs principes de conduite dans la même Constitution, pénétrés d'une même anxiété pour les dangers qui l'entourent, et animés du même désir ardent de la sauver de ses ennemis, de la rétablir et de la maintenir. Dans la sagesse de leurs délibérations, et dans l'unanimité enthousiaste avec laquelle le programme et les candidats ont été adoptés, nous trouvons l'assurance la plus encourageante d'une noble association d'efforts patriotiques, qui est le précurseur d'un glorieux succès dans la lutte politique qui va commencer.

2. Résolu, que le programme adopté à New-York annonce les seuls vrais principes sur lesquels ce gouvernement puisse être légitimement et heureusement administré. Ce sont les principes de la Constitution qui ont été méconnus momentanément par une usurpation heureuse, consommée par la violence, le crime et la fraude. Dans l'effort qu'ils font pour les rétablir, les démocrates de tout le pays luttent pour ressusciter la liberté républicaine; et le peuple de la Louisiane s'engage ici à donner à la grande œuvre de délivrance et de restauration toute l'assistance qu'il lui est permis de donner sous l'empire des [illegible] proscriptions des tyrans. Dans la ligne politique énoncée par le programme, nous voyons tracés à l'avance une carrière de progrès, qui, sous une Constitution régénérée, aboutira à une prospérité sans limites et à une paix féconde.

3. Résolu. Que nous endossons cordialement les nominations de Horatio Seymour pour président, et de Frank P Blair pour vice-président, et que nous nous engageons à leur donner le vote de la Louisiane. Dans Horatio Seymour nous reconnaissons un homme qui a illustré une vie d'honneur sans tache par l'appui de principes sains, par une constance inébranlable, par une grande capacité et par une éloquence persuasive. La plus haute fonction a cherché l'homme le plus capable, et elle l'a trouvé dans son citoyen le plus digne et le moins ambitieux. Nous connaissons le général Frank Blair comme un vaillant soldat de la guerre soutenue pour l'Union, et qui a honoré son drapeau en ne permettant jamais qu'il fût souillé par aucun acte d'injustice, de cruauté ou d'outrage, et comme un citoyen magnanime dans la paix, qui s'est hâté d'enterrer les souvenirs de lutte et de carnage, et a généreusement étendu son bras pour protéger les braves vaincus contre l'insulte et l'outrage.

4. [illegible] une lorsque Hancock, qui a commandé [illegible], et lorsque Franklin [illegible] d'autres braves et fidèles soldats de l'Union, fraternisent avec [illegible] Forrest et Wade Hampton [illegible] acceptent cordialement comme compagnons dans la nouvelle lutte pour une Constitution commune, tout le pays regardera avec mépris les efforts de radicaux affamés qui craignant que le pouvoir ne s'échappe de leurs mains, essaient de stigmatiser l'union des hommes [illegible] entre eux comme une tentative pour recommencer la guerre de sécession et la rébellion.

La sécession est morte, et l'esclavage est mort, et il n'est ni au pouvoir ni dans la pensée d'aucun homme [illegible] d'esprit de les ressusciter. La mission du parti démocrate est d'enterrer les questions mortes et de prendre en main les questions du jour, questions sur lesquelles le parti radical va être jugé pour rébellion contre la Constitution, pour trahison contre la grande cause du gouvernement constitutionnel, et pour l'étouffement de la liberté civile.

5. Résolu. Que comme l'un des Etats du Sud qui ont été soumis aux persécutions cruelles et inconstitutionnelles du Congrès radical, l'Etat de la Louisiane est profondément reconnaissant à la Convention nationale démocratique pour sa protestation unanime contre ces actes comme "usurpateurs, inconstitutionnels, révolutionnaires et nuls"; et que nous déclarons que la demande par le Congrès, aux Législatures de tous les Etats du Sud, d'accepter le 14me amendement proposé à la Constitution, comme condition préalable à leur réadmission à la représentation dans les deux branches du Congrès, est une usurpation de pouvoir que rien n'autorise, et que nous comptons avec confiance sur le patriotisme et l'intelligence des masses conservatrices de toutes les parties du pays, aidées par ce boulevard de la Constitution, la Cour Suprême des Etats-Unis, pour obtenir une solution prompte et paisible des difficultés et pour échapper aux dangers dans lesquels nous a plongés la législation radicale.

6. Résolu. Que la Constitution sous laquelle l'Etat de la Louisiane est actuellement reçu comme membre de l'Union, et les autorités qui en exercent les pouvoirs, ont été imposées au peuple de l'Etat, en violation de leurs droits sous la Constitution fédérale, par l'exercice de l'autorité absolue exercée du dehors, et qui a renversé l'ancien gouvernement légitime et en a créé un nouveau, sans notre consentement, par des proscriptions et des exclusions, par la création d'une foule de votants ignorants, et par les manœuvres d'aventuriers étrangers envoyés pour agioter sur les places, à la honte et à la dégradation de l'Etat.

7. Résolu. Que la méfiance et l'alarme avec lesquelles l'avénement de ce gouvernement frauduleux a été accueilli ont été plus que justifiées par l'illégalité de ses actes depuis la réunion au Mechanics Institute de la soi-disant assemblée générale, composée en partie, de noirs naguère affranchis, incapables de concevoir les devoirs de la législation, et d'aventuriers d'autres Etats—hommes qui, sans avoir aucune propriété ni aucun intérêt permanent dans l'Etat, sont maîtres de toutes les fortunes, et que tous leurs actes annoncent jusqu'ici leur disposition à faire tout converger au maintien de leur suprématie, et à s'emparer de tous les emplois et offices de l'Etat comme dépouilles de la victoire. Ils ont exclu des membres des deux Chambres, des membres légalement élus, sans en donner le motif, ils ont imposé illégalement des serments d'exclusion et manifesté le but fixe de regarder comme nulles toutes les élections dont le résultat a été contre leurs partisans.

Déjà ils se sont saisis de la force de police de cette ville, et la remplissent de leurs partisans; ils veulent établir de vastes monopoles pour gorger de biens leurs favoris aux dépens du public, et ils ont préparé une législation pour imposer aux citoyens de l'Etat une amalgamation de races, non par consentement, mais par la force de la loi, contre laquelle les mœurs de plusieurs générations se révoltent comme non naturelle; et ils menacent, avec le même caractère d'insulte et d'intolérance, de réformer notre système d'école et d'en faire une source de perpétuelle discorde et, selon toute probabilité, détruire son efficacité pour l'éducation de nos enfants.

8. Résolu, qu'au nom du parti démocrate dans cet Etat nous faisons appel à tous les blancs qui sont intéressés à son bien-être et nous les conjurons de s'unir à nous pour détourner ces dangers et soustraire le pays à la domination de ce parti qui, dans son propre intérêt, les a fait naître et cherche à les perpétuer; et à tous ceux qui, à cette heure de danger, se réuniront à nous pour préserver l'Etat des calamités dont il est menacé et qu'il est plus facile de prévenir que d'arrêter, nous, oubliant toutes les dissensions passées, nous étendons cordialement la main de la fraternité.

Nous nous adressons aussi aux plus intelligents de la population de couleur de l'Etat, pour lesquels nous n'éprouvons que des sentiments de bienveillance et nous les engageons avec instance à ne pas permettre à quelques aventuriers obscurs, besogneux et sans principe d'exciter des sentiments d'hostilité à l'égard de la population blanche de l'Etat, au milieu de laquelle ils sont nés et dont les intérêts vrais sont inséparables des nôtres.

9. Résolu en outre, que les Démocrates de la Louisiane sont profondément reconnaissants envers le Président Andrew Johnson pour le courage et le patriotisme avec lesquels il a interposé les pouvoirs de sa charge, dans toute leur étendue constitutionnelle, pour leur protection contre les usurpations du Congrès dans sa conduite illégale envers les Etats du Sud.

10. Résolu que la récente élection dans le Mississippi a montré tout ce qui peut être accompli par quelques citoyens intelligents et énergiques, en éclairant la population de couleur de l'Etat sur ses vrais intérêts et nous recommandons aux citoyens patriotes des paroisses de la campagne de profiter de cet exemple, et nous nous engageons nous-mêmes à exécuter notre part dans cette œuvre.

11. Résolu qu'à partir de ce jour tout Démocrate s'engage à soutenir ces résolutions par ses actes et ses paroles, jusqu'au jour de l'élection dans le noble but d'enregistrer en novembre le vote de la Louisiane pour Seymour et Blair.

Résolu, Que nous mentionnons avec éloge la conduite régulière et respectueuse des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis, à l'égard de notre population, pendant la dernière administration de l'autorité militaire dans notre Etat, et qu'en conséquence nous leur offrons l'expression de notre reconnaissance pour leur disposition uniforme à nous regarder comme des frères et non comme des sujets bons pour subir une oppression vindicative.

Lorsque le calme eût été rétabli après les manifestations enthousiastes qui accueillirent les résolutions, la foule fut haranguée par plusieurs orateurs distingués placés sur différentes estrades. Les orateurs qui ont parlé de la principale estrade sont l'honorable Geo. Williamson, l'honorable W. F. Blackman, le colonel Geo. W. Race et l'honorable Alexandre Dimitry. MM. Pope Noble, F. C. Zacharie, A. G. Brice, A. B Bacon, Thompson, J. M. Dotson et autres ont prononcé des harangues du haut d'estrades spéciales élevées dans ce but. Les discours prononcés ont été chaleureusement applaudis.

Un peu avant dix heures, les différents Clubs se sont organisés en procession sous la conduite du grand marshal et de ses aides et se sont mis en marche, précédés de bandes de musique, en suivant l'itinéraire annoncé dans les journaux. La procession était assurément la plus longue que nous ayons vue à la Nouvelle Orléans; elle a mis plus d'une heure à défiler devant nos bureaux. De distance en distance les Clubs poussaient des hourrahs pour les candidats démocratiques, et la foule qui encombrait les trottoirs y répondait. La rue du Canal, les rues St-Charles, du Camp, Chartres et Royale étaient encombrées de curieux ou plutôt de curieuses, car la majorité des citoyens étaient dans les rangs de la procession.

Les fusées, les feux d'artifice sillonnaient l'air. Dès le commencement de la soirée une montgolfière lancée de la Place Lafayette, s'élevait au-dessus de la ville, et les détonations qui en partaient à chaque seconde semblaient donner le signal de la cérémonie. Nous aurions voulu donner quelques détails sur les illuminations, mais le temps et l'espace nous manquent et nous craindrions de commettre d'injustes omissions. Nous préférons nous en rapporter aux souvenirs de nos lecteurs qui ont pu, comme nous et peut-être mieux que nous, les admirer en détail.

A minuit environ la procession revenait rue du Canal où elle était licenciée. Un peu plus tard le calme le plus parfait régnait de tous côtés, les illuminations s'éteignaient peu à peu et la Nouvelle Orléans reprenait sa physionomie habituelle.

HEUREUX CARPET BAGGER.—Les carpet-baggers sont d'un caractère cosmopolite; ils n'ont pas de préférence pour un Etat en particulier. Ils sont toujours prêts à se déclarer citoyens de tout Etat où il y a une place bonne à prendre. On se souvient que le général Banks se portait en Louisiane comme candidat à la place de sénateur des Etats-Unis, et que n'ayant pu réussir à se faire nommer, il était élu, deux mois plus tard, représentant au Congrès du Massachusetts. Un des officiers d'antichambre qu'il a laissés ici et qui porte comme lui le nom de Nathaniel, M. Nathaniel Paige, ex-attaché du Republican et en dernier lieu de la Tribune de la Nouvelle Orléans, qui avait disparu depuis quelques mois de notre scène politique, vient de reparaître sur une autre. Un simple plongeon l'a transformé de citoyen de la Louisiane en citoyen de la Caroline du Nord, et la Législature de cet Etat l'a nommé imprimeur public. Qu'on dise donc que le métier de carpet-bagger n'est pas lucratif.

L'AFFAIRE DE MADAME GAINES.—Nous avons déjà parlé des procès intentés par Mme Myra Clark Gaines contre la ville de la Nouvelle Orléans et autres, contre Manuel J. Lizardi et autres, contre F. D. De La Croix et autres. Nous sommes informés que dans ces trois procès le juge de la Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, s'est récusé pour raison d'intérêt personnel. Par cette raison les sentences de la Cour Suprême, rendues complètement en faveur de madame Gaines et qui, suivant l'opinion des plus éminents jurisconsultes, décide le principe en litige pour toute la succession, seront suspendues dans leur effet pendant une courte période.

BANQUE DES NÉGOCIANTS.—Nous appelons l'attention des actionnaires de la Banque des Négociants (Merchant's Bank) sur une communication du caissier, qui les intéresse à un haut degré. A sa dernière réunion la direction a décidé de convoquer les actionnaires pour le samedi 22 août, à l'effet de les inviter à voter sur différentes questions relatives au capital de la Banque. Des trois propositions qui seront soumises aux actionnaires la troisième nous paraît être la plus avantageuse dans l'intérêt particulier des actionnaires aussi bien que dans l'intérêt général. En vue de la reprise prochaine des affaires on ne peut que désirer la consolidation de toute institution monétaire et l'augmentation du capital destiné à faciliter les transactions commerciales. Si le capital de la Banque dont il s'agit était porté à $500,000 représenté par 5,000 actions de $100 chacun, la Banque pourrait faire dans la saison prochaine des opérations fructueuses, ce qui augmenterait la valeur des actions. Les actionnaires actuels ne pourraient donc que gagner à consentir à la transformation des actions actuelles en actions de $100 et à souscrire aux nouvelles actions émises.

GRAINES.—Nous appelons l'attention des horticulteurs et des jardiniers sur l'annonce de M. E. P. Virgin, rue Gravier No 104. Il vient de recevoir un grand approvisionnement de graines de potager, choux, choufleurs, radis de toute espèce, etc.

GRANDE FETE DES POMPIERS.—Il y a apparence que la journée sera belle, apparence seulement, mais non certitude, et la troisième fête des pompiers, pour cette saison, promet d'être brillante. Le programme est riche et intéressant. Il se compose de toutes sortes de jeux et de courses et d'un grand bal sur la plateforme sous la direction d'un comité terpsichorien avec la célèbre bande de Chas. Jaeger. Il est facile aujourd'hui de se rendre aux Fair Grounds, deux lignes de chemin de fer y conduisent. Enfin le but seul de la fête la recommande au public et nous répétons ici les deux lignes que nous trouvons dans les titres du programme, lignes on ne peut plus justes et vraies: "Nous travaillons pour le public et nous ne l'invitons qu'une fois par an à nous prêter assistance."

COLLÉGE DE LA PASSE-CHRISTIAN.—Les examens annuels de ce collége auront lieu le 21, le 22, le 23 et le 24 juillet. Les exercices se feront le matin de neuf heures à midi, et le soir de 7 à 10 heures. Les élèves pourront ainsi partir en vacances le 25 juillet. Nous remercions le président de l'invitation qu'il nous a adressée.

M. ALBERT FABRE.—Nous appelons l'attention des chefs d'institution et des familles sur l'annonce de notre ex-collaborateur, M. Albert Fabre. Ses capacités comme professeur sont trop connues et trop bien appréciées de nos lecteurs habituels pour que nous ayons besoin de nous étendre longuement à ce sujet. Si notre recommandation cordiale peut ajouter quelque chose à ses titres à la confiance du public, elle lui est tout acquise.

EXCURSION SUR LE FLEUVE.—Voici une excellente occasion de faire une excursion agréable sur le fleuve à peu de frais. Le dimanche 19 juillet, le bateau à vapeur Lafourche fera une excursion jusqu'à l'église Rouge, paroisse St Charles; il partira du quai en face de la rue du Canal à quatre heures et demie après-midi pour être de retour à huit heures. Il fera escale au pied de la rue Jackson, au Stock Landing et à Carrollton. Le prix de l'excursion, aller et retour est d'une piastre. Le prix du trajet de la Nouvelle-Orléans à Carrollton est de 25 cents. Il y aura de la musique.

POUR MANDEVILLE.—Le steamer Laura, capitaine E. Miller, continue à faire le service de Mandeville, Lewisburg et Madisonville; il part tous les jours de Milneburg à l'arrivée du train de midi. Pour les excursions de dimanche, il part à l'arrivée du convoi de six heures et demie du matin et revient le même jour. L'exactitude du service fait par le Laura et la complaisance de ses officiers le recommandent au patronage du public.

PIANOS, PIANOS.—Nous publions plus loin une annonce du Comité de récompense sur les instruments de musique de la dernière foire d'Etat, et cette annonce parle d'elle-même: "Les pianos droits de Steinway & Sons ont reçu le premier prix, médaille d'or, à la dernière exposition de Paris pour la beauté du son, l'élasticité de touche et les qualités de chant combinées avec l'excellence du travail." Ces pianos sont à vendre chez M. Louis Grunewald, seul agent, rue du Canal, No 129.

PUROLINE.—Les propriétaires des patentes de l'appareil au gaz et fluide se sont décidés à organiser une Compagnie pour plusieurs Etats du Sud. Ils se proposent de collecter 15 pour cent du capital social et ils souscriront eux-mêmes pour une forte portion. Cette affaire paraît être fort avantageuse et nous engageons les capitalistes à ne pas la négliger. Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas T. Nash, et aussi au bureau de Harry S. Levy, I. G. H. Christy, rue du Camp, No 60.

MODES ET ARTICLES DE MODE.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

SILVER SPOONS SCHOTTISH.—Tel est le titre d'une schottish piquante composée par M Théo Von La Hache. Elle est ornée d'une gravure représentant La Bête, les poches garnies de cuillers, et se versant du champagne.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Séance du 18 juillet.

Le comité de finance rapporte l'enrôlement de l'acte pour incorporer la Banque de Commerce de la Nouvelle Orléans.

Le bill relatif aux impressions a été présenté par M. Lynch, avec un rapport favorable du comité.

Le président dit que le bill sera ajourné à lundi.

M. Lynch dit qu'il y a une légère différence entre le bill présenté et le bill imprimé et déposé sur le bureau des sénateurs, et appelle l'attention du Sénat sur le fait.

M Campbell demande un vote immédiat. Rejeté.

M Todd présente une résolution pour la nomination d'un comité de trois qui sera chargé d'examiner les affaires des commissaires de Levée quant aux frais et aux déboursements. Rejetée.

M. Blackman, (dém.) demande qu'un comité de 3 soit nommé pour s'enquérir de la raison pour laquelle le commis aux warrants ne paye pas les mandats des Sénateurs pour le millage et le per diem, et aussi pour examiner les affaires de l'auditeur. Adopté.

M. Wilcox donne avis qu'il présentera lundi prochain un bill pour abolir l'office de recorder et confier leur mission aux juges de paroisse.

M. Smith présente un bill relatif à l'asile des fous à Jackson, donnant au gouverneur le pouvoir de nommer un surintendant et un médecin avec un salaire de $6000 par an, les deux charges devant être remplies par la même personne. Référé.

M Bacon présente un bill relatif aux emprisonnements et aux amendes et à la juste exécution des sentences. Référé au comité judiciaire.

M. O'Hara appelle son bill pour l'établissement d'une force constabulaire dans tout l'Etat.

Après la suspension du règlement, le bill subit sa seconde lecture et est référé au comité sur les corporations et les affaires paroissiales.

M. Jewell donne avis qu'il présentera, lundi, le rapport de la minorité du comité sur le bill des impressions.

Le Sénat se retire en séance secrète, puis, rouvrant les portes, il s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—60 membres ont répondu à leurs noms.

Wren, de Bossier, présente une résolution autorisant le sergent d'armes à employer un commis et à fournir à chaque membre une copie des statuts révisés. Déposé.

Un rapport du comité des élections décide que M. J. D. Wemple était inéligible à un siége pour représenter la paroisse de De Soto et que Stephen Humphreys, le contestant, a droit à représenter cette paroisse.

Un rapport de minorité signé de Pratt, de Claiborne, et de Kavanaugh, de St Landry, proteste contre l'admission de Humphreys, et recommande une nouvelle élection.

Motion est faite pour recevoir le rapport de la majorité. M. Pratt demande que la réception du rapport soit renvoyée à demain.

Carr, d'Orléans, dit que le général Buchanan n'avait aucun droit à faire marquer les bulletins par "Couleur" ou "Blanc" ou à garder les boîtes chez lui pendant 6 semaines. C'est pourquoi ces affaires d'élections contestées ne peuvent être conduites suivant les statuts révisés.

McVean, de Caddo, s'oppose à tout délai en cette affaire. Le juge Wemple demande la permission de parler pour se défendre.

M. Kavanaugh, de St-Landry, obtient et demande à ajourner à lundi toute considération ultérieure de l'affaire.

Le juge Wemple alors prend la parole qu'il pourra garder une demi heure.

Il soutient qu'il était éligible et qu'il peut prêter serment de la constitution. Il a aidé la reconstruction et n'a pas encouragé la rebellion.

M. Noble (dém.) d'Orléans espère que si la Chambre décide que Wemple était inéligible, une nouvelle élection doit être ordonnée en se conformant à la lettre écrite de l'Etat et aux précédents bien établis de l'histoire parlementaire. La Chambre n'a pas le pouvoir d'élire un représentant, le peuple seul ayant ce pouvoir. La Chambre peut déclarer un siége vacant, mais ne peut rien faire de plus.

Carr (rad.) du comité, soumet des documents contre l'éligibilité de Wemple, lesquels documents sont reçus.

Pratt (dém.), du même comité, soumet des témoignages contraires, que le président admet.

Mais la Chambre les repousse par un vote de 37 contre 26. (Ainsi, la Chambre, admet les témoignages d'un côté et les repousse de l'autre, ce qui est la suppression des plus simples éléments de la justice en matière d'élection et de représentation, et ces gens là se disent républicains!)

La question revient sur l'adoption du rapport de la majorité. La question est divisée. Cinquante membres contre 15 décident que le juge Wemple est inéligible, et 50 contre 16 décident que Humphreys a droit à représenter la paroisse de Soto.

Le comité envoyé auprès de l'auditeur Wickliffe rapporte que cet officier a répondu qu'il n'avait pu agir parce que l'acte relatif à la disposition des fonds n'avait pas encore reçu la signature du gouverneur.

M. Pratt, du même comité spécial, rapporte que l'auditeur avait reçu une copie de l'acte en question, dûment signée par le gouverneur, certifiée par le secrétaire d'Etat et portant le sceau de l'Etat, mais qu'on croyait que la signature du gouverneur était fausse. M. Pratt dit que, dans son opinion, la signature du gouverneur était véritable. C'était aussi son opinion que l'auditeur croyait que la signature était vraie, mais n'approuvant l'acte, l'auditeur lui-même est allé trouver le gouverneur et a obtenu de lui qu'il effaçât son nom, ce que la copie du bill vue dans le bureau de l'auditeur attestait. Il était d'opinion aussi que l'auditeur a été poussé dans toute cette affaire par un sentiment d'inimitié envers M. Pinckney Smith, le commis aux mandats de la Chambre. Il pense que l'auditeur mérite d'être censuré pour avoir refusé de reconnaître la signature du gouverneur, quand il a reçu l'acte, et il présente une résolution de censure qu'il retire, néanmoins, à la sollicitation de quelques membres.

Carr (rad) soutient fortement la censure, l'auditeur en cela n'ayant pas respecté l'acte de la Chambre.

McMillen, (rad.), pense que si quelqu'un mérite la censure c'est le secrétaire d'Etat, car, pour lui, il est sûr que le gouverneur n'a pas signé l'acte en question.

M. Pratt soutient que la signature était véritable et qu'il y a en soi cela un acte de grosse vilenie.

M. Harper, (rad.), objecte à ce langage envers un homme de respectabilité.

M. Pratt répond qu'il est responsable de ce qu'il dit et que si l'homme de respectabilité s'en formalise, il trouvera à qui parler.

Nombre de bills sont référés.

La Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

DÉMONSTRATION DÉMOCRATIQUE.—La ratification des nominations de New-York pour la Présidence et la vice-Présidence des Etats-Unis, a été la plus grande démonstration démocratique qui ait jamais eu lieu en cette ville. Le nombre dans ces sortes de mouvement est tout, et sans évaluer en chiffres le mouvement d'hier soir, nous dirons, ce qui vaut mieux, que toute la ville s'y est associée, et pour parler plus exactement, toute la population blanche de la ville. Des transparents sans nombre, des torches à répandre partout la lumière, des acclamations sans fin, un enthousiasme sans borne, un ordre parfait, et une harmonie de sentiments complète, voilà ce qui a caractérisé cette grande démonstration, et ce qui en fait, selon nous, contre les radicaux, une véritable sentence. Ils peuvent exploiter pour le moment les petits pouvoirs que la législation monstrueuse du Congrès leur a ménagés, mais ces pouvoirs seront de courte durée, et si les radicaux étaient prudents ils ne s'en serviraient pas. Ici, en cette ville, comme en tous lieux, ils sont maintenant jugés et condamnés.

VOL.—Un nommé David Gibson a été arrêté vendredi soir sur l'accusation d'avoir volé dans la résidence de M. S. H. Snellin $80 en argent et pour $150 de bijoux. Il a été écroué à la geôle.

FEU.—Vendredi, vers 9 heures du soir, le feu a éclaté dans une vieille bâtisse de la rue de la Harpe, occupée par la Compagnie des chars de ville, comme entrepôt. Le feu a été occasionné par l'explosion d'une lampe à huile de charbon; mais il a été promptement éteint.

FAUX PRÉTEXTES.—James Benson, accusé d'avoir obtenu de Henry Dixon une grosse somme d'argent au moyen de fausses représentations, a été arrêté sur un mandat de la Cour du recorder. Mais Benson a été relâché après avoir fourni une caution qui répond de sa comparution quand il sera appelé.

ACCIDENT.—Un wagon et un dray se sont heurtés hier matin, rue St-Charles, près le Cercle Tivoli, et le conducteur du dray, Henry Wright, a été jeté à bas et s'est fait beaucoup de mal. Il a été transporté chez lui.

UNE BONNE DÉCISION.—Un nommé P. McDonnell s'est présenté devant le juge Backer, hier matin, et a demandé que le fils de sa femme fût envoyé à la maison de refuge. Les dépositions ont fait découvrir que l'homme traitait cruellement le jeune garçon, qui est encore un enfant, et qu'il cherchait à l'éloigner pour n'avoir pas à l'entretenir. Le juge a ordonné promptement l'arrestation de l'homme, dont l'affaire sera plus sérieusement instruite.

Affaires d'Europe.

L'empereur Napoléon a quitté le camp de Châlons le 27 juin et est rentré le jour même à Fontainebleau.

On parle de quelques paroles de S M. ayant une certaine allure guerrière et simultanément d'un ordre du jour belliqueux du général de Failly. Comme les symptômes alarmants n'arrivent jamais seuls, on prétend simultanément qu'on tient un langage fort provoquant à l'ambassade de Prusse. Ne croyons guère à cette dernière nouvelle; quant aux précédentes, il n'y a pas à s'étonner que, dans un camp, l'empereur et les généraux tiennent un langage un peu accentué. Ce serait le contraire qui serait anormal.

Un correspondant parisien du Nord lui mande de son côté:

"Ceux qui se désolent de perdre le fil de la guerre croient le retrouver dans les paroles de satisfaction et d'animation militaires prononcées par l'empereur, à dîner, le soir même de son arrivée au camp de Châlons. Ces paroles n'ont rien de semi officiel, et se sont réduites dans le cours de la conversation par des éloges aux troupes et par l'expression du bonheur de l'empereur de se retrouver au milieu de braves et fidèles soldats. Il était en vérité difficile que l'empereur exprimât d'autres sentiments, et il ne faut pas, ce semble, en conclure qu'elles ont une signification guerrière.

Le Corps législatif a adopté le 27 à la majorité de 175 voix contre 25, la nouvelle rédaction adoptée par la commission et le conseil d'Etat du projet de loi approuvant les stipulations financières d'une convention passée entre le ministre des finances et la Compagnie transatlantique, pour l'exploitation d'un service postal entre Panama et Valparaiso.

Le 28, il a commencé la discussion des lois de finances, dont l'ordre est ainsi réglé: suppléments de crédits de l'exercice 1867; suppléments de crédits sur l'exercice 1868, budget ordinaire de l'exercice 1869, budget extraordinaire de l'exercice 1869, emprunt de 440 millions.

Les Irlandais, répondant à l'appel de l'archevêque d'Alger, viennent d'envoyer à Mme de Mac Mahon 1,131 fr. et une autre somme de 379 francs pour l'orphelinat arabe fondé par ses soins à Alger.

A ces deux sommes ils en ajoutent une autre de 4,000 fr envoyée à l'archevêque par Mgr Leahy, évêque de Dromore (Irlande), pour les orphelinats de Ben-Aknoun.

On sait que déjà un archevêque irlandais avait écrit une lettre au maréchal de Mac Mahon pour réclamer vivement contre l'assertion du gouverneur général, qui avait prétendu que des cas d'anthropophagie s'étaient présentés en Irlande, et le mettre en demeure de justifier cette étonnante assertion.

Mais les offrandes actuelles des Irlandais, dont la pauvreté est notoire, sont une réponse plus éloquente encore, et attestent que la malheureuse Irlande a gardé un souvenir reconnaissant des générosités de la France.

La Correspondance de Berlin fait connaître la répartition du crédit extraordinaire accordé au ministère de la marine pour l'année 1868. Nous ne citerons que les principaux chiffres:

2 millions de thalers sont affectés à la continuation des travaux du port de Jahde, et 400,000 thalers aux fortifications. L'exposé des motifs dit qu'il importe de pousser la construction du port de Jahde assez activement pour qu'il puisse abriter des vaisseaux, au plus tard vers la fin de 1869.

Les dépenses pour Kiel sont considérables, et prouvent que la Prusse veut en faire un port militaire de premier ordre:

Construction de l'établissement de Kiel, 1,000,000 de thalers; armement du port, 400,000 thalers, construction sur terre ferme et dans le port, 110,000 thalers, achat de lourde artillerie et expériences de tir, 300,000 thalers. dépenses pour la marine du port, 10,000 thalers; construction de vaisseaux, 1,704,198 thalers, équipement de troupes supplémentaires de la marine, 12,300 th. En tout, 3,881,498 th., soit 3,352,122 th. de plus qu'en 1868.

On sait que le 24 juin dernier a eu lieu à Worms, l'inauguration de la statue de Luther, et que le roi de Prusse avec plusieurs princes protestants figurait à cette cérémonie. Une correspondance adressée au Courrier du Bas-Rhin raconte un incident curieux qui a signalé la fin de cette solennité:

"M le préfet Zimmermann, de Darmstadt, était chargé de remettre le monument, au nom du protestantisme, à la ville de Worms; il prononça des paroles qui eussent été vivement applaudies à tout autre moment. Après lui le bourgmestre de Worms monte à la tribune, pour accepter le monument; notez ce fait: M. Brück, bourgmestre, est catholique. Ici se place l'incident étrange qui a terminé cette fête, qu'il a coupée, pour ainsi dire: A peine le bourgmestre a-t-il prononcé les premières paroles de sa harangue, que l'on remarque un mouvement sur la tribune des princes; le roi Guillaume s'est levé, les autres l'ont imité; des soldats entrent, la baïonnette au fusil, et ouvrent un passage dans la foule, plus compacte encore depuis que l'on a ouvert les portes à tous, l'état-major entoure l'estrade; le roi de Prusse, suivi de ses vassaux, traverse la multitude; il se dirige vers le monument; il en gravit les marches.

"A peine a-t-on vu apparaître ces casques et ces aigrettes, que voici le roi de Prusse seul qui attire les regards et les attentions; l'éclat des uniformes éblouit les yeux et les cœurs: il ne s'agit plus soudain ni de Luther, ni de liberté, mais de l'Allemagne, mais de l'empire germanique nouveau qui s'annonce. *Hurrah au roi Guillaume! Hurrah à la Prusse!* crie la foule. Pendant ce temps, le bourgmestre parlait, se taisait, hésitait, cantait des feuillets, regardait autour de lui, comme pour se demander ce que dirait le peuple. Quelques voix s'élèvent: *La parole au bourgmestre! Continuez! C'est une inconvenance! Respecte: la ville de Worms!* Il reprend; mais le roi passe devant l'orchestre; les musiciens se lèvent et les cuivres entonnent l'hymne royal: *Heil dir im Siegerkranz!*

"Les tribunes répondent; la foule chante, non pas sans doute comme vient de chanter le choral de Luther, mais assez haut pourtant pour couvrir les cris de ceux qui protestaient assez haut pour étouffer la parole du bourgmestre. Celui-ci se presse; il termine son discours comme il peut; il descend de la tribune, ému, irrité; plusieurs assistants se précipitent vers lui et lui serrent la main: *Vive le bourgmestre!* crient quelques voix isolées, mais la fanfare prussienne étouffe tout!

"C'est ainsi que se termina cette cérémonie."

CHALEURS EN FRANCE.—Nous lisons dans un journal parisien du 22 juin:

Tous les journaux des départements constatent la persistance générale de chaleurs non moins fortes que celles qui pèsent sur Paris. Beaucoup d'entre eux expriment même la crainte qu'une sécheresse trop prolongée ne compromette en partie les beaux résultats que l'état actuel des récoltes fait espérer à l'agriculture.

En quelques endroits cependant la pluie est venue rafraîchir la terre et tempérer l'atmosphère. Dans les Pyrénées, notamment, en Bretagne, dans la Dordogne et dans certaines parties du Bordelais, il est tombé de salutaires averses.

A Paris et dans les environs, on a pu croire à plusieurs reprises, hier et aujourd'hui, que la pluie allait aussi nous arriver, abondante et continue. Mais les nuages qui vont et viennent depuis quarante-huit heures ne nous ont donné jusqu'ici qu'une courte averse, assez violente, à la vérité. Au moment où nous écrivons, le temps reste incertain.

—On se rappelle qu'à la suite de la dernière Exposition universelle, il s'éleva de nombreuses réclamations au sujet des récompenses honorifiques auxquelles les exposants et commissaires étrangers pouvaient avoir droit. Ces réclamations ont été portées par les représentants des diverses puissances à la connaissance du gouvernement français, et la commission a dû se réunir de nouveau pour combler les lacunes du premier travail.

On nous assure que très prochainement le Moniteur publiera le complément des distinctions honorifiques définitivement accordées aux étrangers qui comptaient, du reste, sur l'accomplissement de promesses réitérées à leur égard.

(France.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Message du Président Johnson.

Ses vues sur le collége électoral.

Il propose plusieurs amendements à la Constitution.

Les Représentants de la Louisiane admis au Congrès.

Chambre des Représentants en Georgie.

Tous les membres démocrates admis à siéger.

100 degrés de chaleur à Louisville

Nouvelles de Washington

Washington, 18.—Sénat. La ratification du 14e article par la Caroline du Sud est présentée.

Les demandes des conventions de la Georgie et du Mississipi pour obtenir des emprunts, ont été indéfiniment ajournées.

Le bill autorisant les corporations créées par l'autorité fédérale à intenter des actions dans les Cours fédérales, a passé.

Le bill qui requiert un espace de 500 pieds entre piliers pour les ponts sur les courants d'eau navigables, après avoir soulevé une discussion considérable sur l'inutilité et le danger de tels ponts et après les répliques des amis du bill, que l'opposition était stimulée par deux compagnies de chemins de fer désirant bâtir des ponts à bon marché sur la rivière Ohio, est ajourné.

Le bill pour la protection des citoyens naturalisés à l'étranger a été discuté jusqu'au moment où le Sénat s'est retiré en séance exécutive. Après quoi, le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE.—30 jours sont donnés au comité sur les élections pour s'enquérir des faits de déloyauté dans l'élection contestée du Missouri.

Les représentants de la Louisiane, Vidal, Sypher, Newsham, Mann et Blackburn, et les représentants de la Caroline du Sud, Goss et Whittemore, sont admis.

Le bill de tarif a été renvoyé au comité des voies et moyens, ce qui le tue pour la session.

Le bill de convention est repris et discuté jusqu'à l'ajournement.

Washington, 18.—Entre autres nominations rejetées par le Sénat, aujourd'hui, est celle du collecteur Smith comme ministre en Autriche.

M. Burlingame, ministre de Chine, donne à la presse un grand dîner, ce soir. C'est une affaire magnifique.

Une grande ratification des nominations de New York a lieu actuellement.

Nouvelles diverses.

Ce qui suit est un résumé du message présidentiel, qui a été envoyé aujourd'hui au Congrès:

Citant le général Jackson à l'appui de ses vues et soutenant que par le système actuel la volonté d'une majorité du peuple est exposée à être battue dans le choix d'un Président, il fait voir le vote des Législatures d'Etat et les temps fixés [illegible] juges de la Cour Suprême, faisant ressortir l'intérêt du Chef de Justice et du Vice-Président dans les affaires d'impeachment présidentiel.

Le Président termine ses arguments comme suit:

Le temps et l'expérience ont confirmé ces convictions, et comme affaire de devoir public et avec un sentiment profond de mes obligations constitutionnelles, je recommande à la considération du Congrès telles mesures que je juge nécessaires et opportunes. Je lui soumets les propositions qui suivent et je demande qu'elles soient adoptées et soumises au jugement du peuple.

Le Président propose les amendements suivants à la Constitution. Le terme d'office du Président sera de six années. Les Etats seront divisés en districts égaux correspondant avec le nombre de représentants et de sénateurs au Congrès, et chaque district comptera comme un vote pour le Président et le Vice-Président respectivement.

Les personnes dans chaque district recevant le plus grand nombre des électeurs qualifiés pour [illegible] branche populaire de la Législature d'Etat dans [illegible] district, [illegible] par les gouverneurs d'Etats, au président du Sénat et à l'orateur de la Chambre.

Le Congrès fédéral sera en session le second lundi d'octobre, et procédera au [illegible] les deux chambres [illegible] les votes, et les personnes recevant le plus grand nombre de votes seront Président et Vice Président des Etats-Unis, si elles ont le grand nombre de votes donnés. Autrement une seconde élection aura lieu entre les deux plus grands votes pour ces offices.

Si à la seconde élection tous les deux reçoivent le même nombre de votes, le candidat recevant le plus grand nombre de votes dans le plus grand nombre d'Etats sera président. La même règle s'appliquera au vice président, mais dans le cas où une seconde élection serait nécessaire, pour le vice-président, non pour président, alors le Sénat élira un vice président sur les deux candidats, ayant le plus grand nombre de votes des électeurs. [illegible] Dans le cas de la révocation du président pour quelque cause que ce soit, l'office passera au vice-président et dans le cas de révocation du vice président, [illegible] le secrétaire du Trésor, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, des postes, de l'avocat général, lesquels exerceront, comme successeurs, les fonctions jusqu'à ce que les incapacités soient levées ou qu'une nouvelle élection ait eu lieu.

Le Sénat des Etats Unis sera composé de deux sénateurs de chaque Etat choisis par les électeurs de la Législature d'Etat, pour un terme de 6 ans, chacun ayant un vote.

Les juges de la Cour Suprême et des cours inférieures serviront 12 ans.

Le président, après l'adoption de l'amendement proposé, divisera les juges de la Cour Suprême en trois classes, expirant la 4e, la 8e et la 12e années, de manière qu'un juge soit choisi tous les quatre ans.

Atlanta, 18—Pas d'action dans le Sénat. A la Chambre tous les membres ont été déclarés éligibles. Une résolution a été présentée, par laquelle l'action de la Chambre et les documents seront soumis au gouverneur et par lui au gén. Meade.

Marchés américains.

New York 18, après midi.—Coton calme et ferme. Vendu, aujourd'hui, 700 balles. Mid upl. 31 1/2 à 32. Farine et blé, inactifs et sans changement depuis midi.

(Dépêches d'hier soir.)

Savannah, 17—Temps très chaud; il y a eu plusieurs coups de soleil, deux seulement se sont terminés fatalement. Thermomètre 98.

Les rapports sur les récoltes sont très favorables du Sud Ouest et du centre de la Georgie, mais les nouvelles de la Floride, à cause des vers, sont très décourageantes.

Columbia, 17—Le Sénat a passé le bill du Homestead. Une tentative a été faite pour réduire la caution officielle du trésorier, afin de le mettre à même de remplir l'office, les cautions déjà données étant déclarées insuffisantes.

A la Chambre une longue discussion sur les siéges contestés a eu lieu. La probabilité est que plusieurs démocrates seront exclus.

St Louis, 17—Thermomètre 100. Le soleil et le whiskey ont tué hier une vingtaine d'hommes.

Londres, 17—A la Chambre des Communes, lord Mayo a dit que les sentences contre les Féniens ne pouvaient [redacted] excepté celui de la reine.

Rio Janeiro, 21—Les alliés ont bombardé Humaita. Les Paraguayens ont été battus dans une récente sortie.

Washington, 18—On dit que la séance de trois heures du cabinet d'hier a été très importante et que des considérations de l'Exécutif sur l'élection présidentielle seront envoyées au Congrès aujourd'hui, et que le bill sur le collége électoral sera retenu jusqu'à lundi.

Le Sénat a passé hier le traité d'Alaska avec un amendement qui passe sous silence le pouvoir de la Chambre à faire des traités avec le Sénat et le Président. Le bill, tel qu'il a été adopté par le Sénat, alloue simplement de l'argent pour remplir les stipulations du traité.

Washington, 18—Les représentants du Sud se sont conduits sans faire de bruit et votant avec les radicaux sur toutes les questions.

Leurs votes promptement donnés sur des sujets qui ont été sérieusement discutés pendant des mois et sur lesquels les plus fins législateurs sont dans le doute, provoquent des sourires dans les deux Chambres.

Philadelphie, 18—Les ouvriers gaziers ont gagné leur point et se sont remis au travail.

Ottawa, Ca, 18—L'effet de la sécheresse est fort désastreux pour les récoltes de tout le pays voisin.

Liverpool, 18—midi—Coton lourd. Mid. Upl. 11. Orleans 11 1/4

New York, 18—Coton calme. Mid. 31 1/2 à 32. Or 143 7/8. Sterling sans changement.

—On écrit de Kehl au Courrier du Bas-Rhin:

"Je vous signale des élections qui viennent d'avoir lieu à Wiesbaden et qui sont très caractéristiques. Ce sont les élections des notables qui doivent ensuite élire le bourgmestre. Les nationaux-libéraux ont été complètement battus, c'est très remarquable comme symptôme dans ce district, où la Prusse paraissait devoir faire tout marcher à sa volonté absolue. Ce sont des majorités écrasantes, de 576, de 69 et 163 voix contre 16, contre 17 et 53 voix. Il y a trois classes d'électeurs bourgeois; la troisième classe paraissait la plus douteuse, et c'est elle qui a donné ces 576 voix contre les prussiens. Les deux candidats bourgmestres en présence sont MM. Schotz, prussien, et Lanz, non prussien. Dans ces premières élections, 36 électeurs ont été nommés, on dit que tous les 36 sont contre le candidat prussien. Le fait a produit une vraie sensation, dont nos journaux rhénans se sont l'écho."

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 19 juillet.

Nous n'avons encore à constater aucun changement important sur le marché monétaire. Les bons billets, bien garantis, sont à 1 à 1 1/4 et 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires se font à 10 à 11 par an et ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 142 1/2 à 142 3/4 contre 143 1/2 à New-York; après s'être vendu à 143 1/4, il a fermé à 142 3/4 à 143. On a vendu $5000 à 142 3/4, $22,000 (2000, 2000, 3000 et 15,000) à 143, $1000 et $3000 à 143 1/4.—Dans l'argent, $500, en demi piastres américaines, se sont vendues à 136 1/4, et une petite somme en piastres mexicaines à 146 1/2. Nous cotons les premières à 136 1/4 à 136 3/4 et les secondes à 146 1/2 à 147.

Il s'est fait peu de chose dans le change étranger, mais les cours ont haussé comme l'or à New York. Les ventes de sterling comprennent 500 livres de banque à 158 1/2, 1000 livres à 158 5/8, 1000 livres à 158 3/4 et 400 livres à 160.—Dans le change sur France, 40,000 francs, en change de commerce No 1, et 50,000 de banquiers à 3 57 1/2, 40,000 de banque à 3 56 1/4. Il s'est vendu, hier, 13,000 et 20,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 62 1/2 et 15,000 à 3.60.—Le sterling peut être coté à 157 à 157 1/2 le clear No 1 et 158 1/4 à 158 3/4 le change de banque; le change sur France, à 3.58 3/4 à 3.57 1/2 le premier et 3.56 1/4 à 3.55 le second.

Les offres de change américains ont encore été rares. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été faible. Les ventes de change de commerce sont: $15,000 (2,000, 12,000, 13,000, 18,000 et 20,000) sur New York à vue, à 1/8 de prime, $13,000 à 1/2 et une petite somme à cinq jours de vue, au pair. Une vente de $48,000 de banquiers, à vue, sur New-York à 3/8 de prime.

50 actions du chemin de fer Pontchartrain se sont vendues à des conditions qui ne sont pas mentionnées et 62 (50 et 12) de la banque des Citoyens à $111 75. Ce dernier indique une forte hausse.—Les bons de levée de l'Etat ont haussé, 25 ont changé de mains à 53.

Les billets de la ville ont été un peu plus faciles. $9000 se sont vendus à 38 1/2 d'escompte, $10,000 à 38 3/4 et $55,000 (5000, 2000, 5000, 5000, 6000, 10,000 et 20,000) à 39. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 39 à 40 d'escompte et vendu à 38 à 39.

Une vente de $13,000 en billets de l'Etat s'est faite à 31 1/2, ce qui est une hausse de 6 pour cent.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 18 juillet 1868.

COTON.—Le mouvement n'a montré que peu d'animation pendant toute la journée. Les lots offerts étaient excessivement limités, la majeure partie du petit stock actuellement en premières mains ayant été tenue à des chiffres considérablement au dessus des limites des acheteurs et conséquemment les ventes n'ont pu embrasser que 150 balles. Le marché a clos trop incertain pour admettre des cotes, c'est pourquoi nous nous abstenons d'en donner.

FRET.—Le marché au fret continue à être extrêmement calme, le nombre de navires dans le port étant en ce moment moindre qu'à la même période durant les sept dernières années. Quant aux ports étrangers, excepté le Havre et Brême, il y a assez de place pour admettre le petit montant de fret offert. Les vapeurs réguliers engagés dans le cabotage obtiennent de forts chargements, et nous avons remarqué une amélioration dans les voiliers ayant la même destination, car il y a aujourd'hui en armement 2 bricks pour Boston, 1 brick et 2 goëlettes pour New York. Nos cotes sont conséquemment, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d, pour New York 1 c, pour Boston et Philadelphie 1 c. Tabac pour New York $8 le boucaut, [illegible] pour New York 75 c, pour Boston 87 1/2 c le baril, porc et bœuf pour le port de New York [illegible] le baril, bœuf en tierçons pour New York [illegible] mais pour New York et Boston 20 cts le boisseau, blé pour Liverpool 10 1/2 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d, pour le Havre 1 1/2 c, pour Brême 1 c, Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 34s, pour le Havre $12, pour Londres 35 6 d, mais pour Liverpool 9 1/2 d.

TABAC.—Depuis notre revue de mercredi dernier, il ne s'est fait que peu de ventes notables, mais la demande pour le marché de Brême est bonne, et on s'attend à voir, la semaine prochaine, s'opérer des affaires dans la branche en question. Nous apprenons qu'un navire est à la veille d'être mis en armement pour Brême, mettant ainsi les acheteurs à même d'exporter [illegible] de capacité pour le fret. Durant les trois jours qui viennent de s'écouler 30 boucauts ont changé de mains comme suit: [illegible] Nous cotons comme suit:

Léger—Refused, 7 à 9, Common Leaf 9 à 10, Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15, fin, 15 à 17, Choice selections, 17 à 20; fin pour capes, 22 1/2 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 Common Leaf 10 à 12; medium, 12 à 13, good, 15 à 16, fin, 18 à 20 Choice selections, 18 à 22, fin pour capes, — à —.

SUCRE ET MÉLASSE.—Hier, sans avis préalable, 4 boucauts de sucre de Cuba se sont vendus à des conditions privées. Aujourd'hui il ne s'est pas fait d'affaires en dehors du placement et du détail. Le sucre de la Louisiane se vend en petits lots à 13 1/2 à 15 1/2 c la livre de la capitale. La mélasse de Cuba est encore fort dépréciée et est nominalement cotée à 40 à 45 c le gallon.

FARINE.—Le marché est calme comme c'est la coutume le samedi et il ne s'est presque rien fait en dehors du placement et du détail. Les ventes venues à notre connaissance n'ont embrassé que 100 et 50 barils de double extra à $8 75, 100 de triple extra à $9 25. Nous cotons la commune $5 50 à $6, fine $6 à $7, simple extra à $8, double extra $8 75, triple $9 à $10, et choix $12 à $14 le baril.

MAIS.—Le marché a été calme ce matin, mais il ne s'y est opéré aucun changement sauf cependant une légère baisse des prix du blanc. Les ventes ont embrassé 1500 sacs dont 200 et 100 de blanc à $1, 100 et 150 de blanc mélangé à $1 et 700 de jaune mélangé à 90 c le boisseau.

AVOINE.—Il ne s'est rien fait aujourd'hui, excepté de petites ventes de 50 sacs à 80 c le boisseau.

FOIN.—Le foin prime de l'Ouest se place à $32 le tonneau.

PORC.—Les transactions, aujourd'hui n'ont eu pour résultat que la vente de certains petits lots à $30 à $30 50 le baril de mess. L'article à prendre en lots est coté à $29 75 le baril.

BACON.—Ventes de 20 barriques de côtes désossées à 17 1/2 c la livre, en outre, quelques petites ventes de côtés clear ribbed et d'épaules à 13 1/2 c pour la première de ces qualités et 17 1/2 c pour la dernière. Le jambon couvert au sucre, de choix se vend en détail 20 à 20 1/2 cts.

SAINDOUX.—Les affaires sont jusqu'ici bornées à de petits lots à des prix irréguliers, 18 1/2 à 19 c la livre, en tierçons 20 à 20 1/2 est généralement demandé pour l'article de premier choix.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 18 juillet 1868.

Arrivé hier—302 bœufs du Texas 303 veaux et veaux d'un an, 50 moutons.
Vendu—338 bœufs du Texas, 130 veaux et veaux d'un an, 50 moutons.
A vendre—283 bœufs du Texas, 661 veaux et veaux d'un an, 23 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	35 00 à	45 00
Do do 2me do do	— — à	—
Bœufs du Texas, 1ère do do	25 00 à	30 00
Do do 2me do do	18 00 à	20 00
Do do 3me do do	10 00 à	12 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	— — à	— —
Cochons, par livre, gr.	— à	10
Moutons 1ère qualité, par tête	5 00 à	[illegible]
Do 2me do do	— à	3 00
Do 3me do do	— à	1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	60 00
Veaux d'un an, par tête	6 00 à	8 00
Veaux de lait par tête	4 00 à	7 00
Chèvres, par tête	[illegible] à	4 00

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE

De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et [redacted]

Nouvelle Orléans, 24 juin 1868.

LES soussignés, membres du comité chargé de décerner les prix de la classe No 24 de la seconde Foire des Artisans et Agriculteurs de la Louisiane, certifient qu'après les règles de la Société, aucun instrument de musique ne pouvait être reçu à concourir, quelques pianos à queue et les pianos carrés de Knabe & Co, de Baltimore, sont les seuls du genre qui aient concouru et que les pianos de MM. Steinway & Sons, de New York, et exposés par M. Grunewald, bien qu'ils fussent incontestablement les meilleurs exposés à la Foire, ne pouvaient pas, à cause de la raison mentionnée plus haut, recevoir le premier prix qu'ils méritaient.

THOMAS CRIPPS Président du comité
EDWARD GROENEVELT,
O. F. PERFECT,
J. GAUDIN
19 juillet—3f

Reçu tout récemment,

UN NOUVEL ENVOI DES CÉLÈBRES

PIANOS DROITS

DE

STEINWAY & SONS.

Qui sont reconnus aujourd'hui les MEILLEURS PIANOS du monde d'Europe.

Ils ont reçu le premier prix (médaille d'or) à la dernière Exposition de Paris, pour le son, l'élasticité et l'excellence du travail.

A vendre, aux prix de fabrique, par LOUIS GRUNEWALD, Seul Agent.
19 juil—6 Au No 129 de la rue du Canal.

Avis.

LES Officiers et les Membres de la Loge Berry No 45, F. A. Y. M. sont requis de se réunir CE MATIN, à 8 heures, au Turners Hall, rue Dryades, afin d'investir les Officiers élus. Les Frères visiteurs sont respectueusement invités à assister à la séance.

Ces pianos seront réservés pour les Dames.
Par ordre du W. M.
19 juil—1 f L. DEBRUY, Secrétaire.

Grande Fête des Pompiers,

AU PROFIT DES

VEUVES ET DES ORPHELINS

QUE SECOURE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES POMPIERS,

Aux Fair Grounds.

Nous travaillons pour le public et nous ne lui demandons de nous aider qu'une fois par an.

LE PRIX EST RÉDUIT A 50 CENTS.

Troisième jour—Dimanche, 19 Juillet 1868.

La Course commencera à deux heures de l'après midi.

Grande course d'un demi-mille, à quatre heures de l'après-midi.

—PROGRAMME—

Grand JEU DE RAQUETTES, à trois heures, entre les membres du Raquette Club, pour le drapeau, gage de supériorité.—COURSE entre CHEVAUX DE VOITURE, un mille.—COURSE AU TROT, un mille, un demi-mille entre petits Vendeurs de Journaux, un quart de mille.—COURSE EN SAC, 100 yardes, entre Pompiers.—COURSE EN SAC entre Jeunes Garçons.—LUTTE de "Hook and Ladder"—Course entre Pompes à bras, un demi-mille.—Cinq Compagnies (Nos 14, 5, 6, 13 et 12) en lice.

GRAND BAL sur la plateforme, à 3 heures. Corps de musiciens de Chas. Jaeger.

N. B.—En cas de renvoi de la fête, les drapeaux ne flotteront pas sur le Crescent Hall, le New Louisiana Hall et le Louisiana Hotel.

On espère que chaque pompier aidera les officiers de police du Major J. J. Williamson à maintenir le bon ordre.

Quatrième Jour. Dimanche 26 Juillet 1868.

GRAND TOURNOI BURLESQUE, auquel prendront part soixante quinze chevaliers. COURSE d'un mille entre tous les chevaux de pompes.

COURSE d'un mille entre les ponies de l'ingénieur en chef et de ses aides.

COURSE au trot entre mulets sellés. JEU DE BASE BALL. COURSE A PIED un mille un demi mille, un quart de mille, 150 yardes. COURSE EN SAC, 150 yardes—Cochon gras où, &c., &c.

M. LARDNER,
19 juil—1 Président du Comité de la Fête.

Grande Course de Ballons démocrates et radicaux—Gratis,

SEYMOUR & GRANT,

AU

Dépôt du Chemin de fer des Opelousas, à Alger.

DIMANCHE 19 JUILLET, de 5 à 7 heures du soir,

Par le Prof. HARRIS, de Shreveport, Lne.

DEUX BEAUX BALLONS, de la même grandeur et du même poids, portant chacun plusieurs [illegible] lesquels on pourra voir et entendre [illegible] plusieurs milles, seront lancés dans les airs par le professeur d'Attague.

Les deux ballons seront remplis et les amarres en seront coupées en même temps afin que la course ait lieu également. Le ballon Seymour portera un drapeau blanc et le ballon Grant un drapeau rouge.

Un excellent corps de musiciens a été engagé pour la circonstance.

Embarquez vous sur le ferry du chemin de fer en face du Marché français. Passage, Cinq cents seulement.

SPECTACLE GRATIS.

19 juillet—1t

Excellents marchés dans les Marchandises Sèches, au magasin de

REIMAN & FRIEDLANDER,

Ancien magasin M. REIMAN, rue du Canal, No 138.

[illegible]

REIMAN & FRIEDLANDER,
Rue du Canal, No 138.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 17 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, [illegible]

THOMAS J. DIX
Caissier.

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] les Sciences Mathématiques [illegible] au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
19 juillet

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE, PORTATIF.

LES Propriétés des patentes, des appareils et des fluides [illegible] organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas. [illegible]

Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas T. Nash, [illegible] MM. Henry J. Levy et I. W. Christy, au No 60 de la rue du Camp.
12 juil—1m

EN vente chez SUPERVIELLE & GAUTROT et reçus directement par le steamer français la Guyane:

25 pièces FROMAGE Gruyère première qualité,
5 caisses SAUCISSONS Lyon, première qualité,
[illegible] paniers VIN Champagne [illegible]
[illegible]
SUPERVIELLE & GAUTROT,
19 juillet—3t 51 rue Ste Anne.

Huile d'Olive! Savon de Marseille, &c

EN magasin et à vendre par le soussigné:
[illegible] paniers huile d'olive de différentes marques, grandes et demi bouteilles
100 caisses savon de Marseille de Castille.
50 caisses fromages de Hollande.
20 meules véritable Gruyère suisse.
[illegible] caisses et demi-caisses macaroni et vermicelli d'Italie.
ANT LANATA
19 juillet—3f 9 et 11, rue St Jean.

Mais jaune pur et de choix.

3000 sacs en parfait état et pouvant être expédiés au débarquement du bateau à vapeur Pauline Carroll et à vendre par
JOHN H. HANNA, courtier,
19 juil—1 Nord de la rue des Magasins.

Au Public.

LE soussigné remercie sincèrement M. Jean Baptiste Mattes [illegible] Joséphine [illegible]
Mme J. B. GROSSIR
19 juil—2t Rue d'Orléans, No 170

Avis Important.

LES citoyens de la Nouvelle Orléans peuvent faire [illegible] M. LAUGHLIN No 69, de la rue des Magasins, [illegible]
S'adresser à la boîte [illegible] du Bureau de la Poste.
19 juillet—1f

Graines. Graines.

LE soussigné a reçu directement d'Europe, un approvisionnement des variétés suivantes:
[redacted]
Do de Hollande, do, &c.
A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de
E. P. VIRGIN,
Rue Gravier, No 104
18 juillet—6t Nouvelle Orléans.

W. DAUPHIN,

150, Rue du Canal,

Vient de recevoir

150 CAISSES DE PAILLE,

dernières nouveautés

PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.

CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacé.

—AUSSI—

Un superbe assortiment de CREPES et TULLES diamantés, DENTELLES blondes, couleurs assorties, DIADÈMES et Fleurs.
Un choix de RUBANS, CORDELIÈRES et GARNITURES.

W. DAUPHIN,
150, rue du CANAL,
Maison de gros 96 rue de la DOUANE
3 juillet—D. PP

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LE Conseil d'Administration dans le but de faciliter le service médical a l'honneur de porter à la connaissance des Sociétaires l'adresse de chacun des médecins [illegible] de la Société, ainsi que celle des membres composant l'administration.

M. le Docteur J. TOUATRE pour l'Asile et le Deuxième District, rue Dumaine No 142.
M. le Docteur J. MARINOER pour les Premier et Quatrième District, rue entre Royale et Conti.
M. le Docteur BENOIT pour le 3me District, rue [illegible] Administrateur.
MM. J. GIROD Président, rue Dumaine, No 72.
J. TROTOT Vice-Président, rue Philippa, No 189.
J. J. BONNAFFÉ, Levée, 47, 3me District,
J. LEBLANC, rue Vieille-Levée, No 71,
A. SISSAC, Promenade Carondelet, No 7,
F. DANY, rue Craines No 16,
J. L. RÉVOIL, rue de Chartres, No 240,
B. LANASPÈRE, rue Villeré et Orléans,
J. MASQUERE, encoig. Circus et Poydras,
J. BLAIS, rue Jefferson, No 42,
J. BOUCHOUX, rue St Pierre, No 48,
S. HOPIDOBRE, rue de Chartres No 132,
(F. P. CHABERT, Collecteur, rue de Chartres, No 334.)

Le Conseil profite de l'occasion pour informer les Sociétaires que MM. les Médecins et Pharmaciens de la Société exigeront rigoureusement que toute personne requérant leurs soins soit strictement en règle avec les conditions imposées à chaque par nos règlements.

Par ordre du Président.
Le Secrétaire,
18 juill—17, 18, 19 A. BARBIER.

CHANGEMENT DE LOCAL.

ELKIN & CO.

ONT TRANSPORTÉ LEUR

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES,

Au No 168 de la rue du Canal,

(EN FACE DU CHRIST CHURCH)

Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c.
15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et dimities.
NATTES—Nos fameuses nattes de Chine; 100 pièces de [illegible]
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES [illegible] 20 sept

Avis.

LA société existant sous le nom de LOUCQ & VIGNES est dissoute d'un commun accord, et M. Loucq reste seul chargé de la liquidation.
19 juil—3f

GAZ PORTATIF

POUR TOUT LE MONDE.

Pas de Machines, de Gazomètres ou de Tuyaux.—Pas de Fumée.—Pas de Cheminée.—Pas de Mèche.

A MEILLEUR MARCHÉ QUE LE GAZ DE CHARBON.

SERVEZ-VOUS DU CÉLÈBRE GAZ GÉNÉRATEUR, PATENTÉ, PORTATIF, DE GOUCH,

ET DE LA PUROLINE DU PROFESSEUR THOMSON.

La Puroline est garantie non explosive.

LE générateur est exposé actuellement au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.

On peut avoir, en s'adressant au bureau, des circulaires qui en donnent une description et contiennent des certificats des plus célèbres chimistes et des personnes (ici et à l'étranger) qui s'en servent en ce moment.

Le public est invité à venir juger lui-même.

Le droit de manufacture et de vente dans tous les Etats du Sud est à vendre aux conditions les plus avantageuses. Le monopole de ces deux patentes est offert aux hommes énergiques, riches ou pauvres.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1868. 12 juillet—6 PP

Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Nouvelle route allant au Lac.

A partir de dimanche, 19 juillet 1868, les convois de vapeur (allant au Lac et revenant du Lac) se succéderont, à la rue Claiborne, avec les chars à chevaux de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RUES CANAL ET CLAIBORNE allant, par de grandes avenues au coin des rues CANAL et REMPARTS. On abrège le trajet de 15 à 20 minutes en se rendant, par cette voie, à la rue du Canal.

[illegible] de la rue des Champs-Elysées à la rue des Remparts en 25 minutes, de la rue Claiborne au Lac, en 20 à 25 minutes.
RICHD J. EVANS, surintendant.
18 juil

TOURISTES.

VOUS qui passez l'été dans les Villes de Bains—vous qui souffrez de la Dyspepsie—vous tous enfin qui aimez un changement de diète—[illegible] BISCUITS, CRACKERS, CRACKNELLS, SPICE NUTS, etc. [illegible]
JOHN WESTRUP & Co.
15 juillet—1m Propriétaires.

MM. F. R. JUSTUS s'est, d'un commun accord, retiré aujourd'hui de la maison de commerce de PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.
Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1868.
A. PEPIN,
J. TURCOTTE,
F. R. JUSTUS.

Les soussignés ont assumé toutes les responsabilités de la susdite maison et continueront les affaires au même local, No 131 de la rue du Canal, sous la raison PEPIN & TURCOTTE.
A. PEPIN,
J. TURCOTTE.

Les personnes qui doivent à la maison sont requises de se [illegible]
18 juillet—3t

Navets garantis, de Buist.

NAVETS HOLLANDAIS plats, hauts,
NAVETS A TÊTE POURPRE,
NAVETS RUTA BAGA, [illegible]
A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de
RICHARD FROTSCHER,
18 juillet—1m No 12 rue Dumaine.

Un Chef Jardinier demandé.

UN JARDINIER connaissant parfaitement la culture [illegible]
[illegible]

Avis.

LE TIRAGE "COMBINAISON" et SUPPLÉMENTAIRE de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE [illegible]
DAVE C. JOHNSTON,
Agent et marchand de billets de loterie, ayant licence au No 13 de Commercial Place.
[illegible]

Cow Peas. Cow Peas.

550 SACS COW PEAS.
A vendre par
CHENOWETH, CASEY & CO,
17 juillet—3f rue de la Nlle-Levee, No 70

Farine de maïs. Farine de maïs.

500 BARILS FARINE DE MAIS, séchée au four, de qualité de choix.
A vendre par
CHENOWETH, CASEY & CO,
17 juillet—3f rue de la Nlle-Levee, No 73

Porc mess. Porc mess.

200 BARILS PORC MESS extra epais.
A vendre par
CHENOWETH CASEY & CO,
17 juillet—3f rue de la Nlle-Levee, No 70

Farine. Farine. Farine.

200 BARILS FARINE de choix pour familles.
200 barils XXX
200 barils XX
[illegible] barils superfine
A vendre par
CHENOWETH CASEY & CO,
17 juillet—3f rue de la Nlle-Levee, No 70

Vingt-cinq piastres de récompense.

Vol ou perdu, un chien de chasse d'arrêt, blanc et jaune ayant une petite tache jaune [illegible] au nom de TONNERRE, [illegible] les Chal-born[?] [illegible] la rue Poydras.
17 juil—3f

MR. E. SALOMON se retire, aujourd'hui, de notre maison de commerce.—Nouvelle-Orléans, 1er juin 1868.
E. J. HART & CO.
Nlle Orléans 15 juillet 1868.

Les soussignés ont formé une SOCIÉTÉ sous la raison J. L. LEVY & SALOMON pour les affaires de courtage et de change, au No 28 de la rue Carondelet.
J. L. LEVY, E. SALOMON, {associés.
DAVID SALOMON de N. Y, E. J. HART, de la N. O., {associés en commandite.
Nouvelle Orléans, 15 juillet 1868.
Nous serons prêts à commencer les affaires le 1er août 1868. J. L. LEVY & SALOMON
Nouvelle Orléans, 15 juillet 1868 15 juil—6t

Avis.

LA société existant entre les soussignés sous la raison J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 1er juin 1868.
M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires en son nom seul.
Toutes les procurations données antérieurement à cette date, soit au nom de J. Levois, soit au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.
J. LEVOIS.
F. MATHON.
15 juill—3m

HEBERT & ESCOUSSE

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du [redacted]

D. LOPEZ.

Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats, candies, bonbons, &c. Soda et gâteaux, café grillé et moulu.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le tiendra comme par le passé.
Il appelle spécialement l'attention des marchands et épiciers sur la vente du chocolat et stick candy et café moulu en gros et en détail.
1 juil—1m

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois continuellement de la Chaux de l'Alabama que j'offre au plus bas prix du marché, en lots ou gros aux acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et convient surtout pour les cuisines, le bai et la fabrication du sucre.
SAMUEL JAMISON,
7 juil—3m Rue Carondelet No 88.

Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet..........25 cents.
BURNS do..........25 cents.
BYRON do..........20 cents.
ESSAYS OF ELIA..........25 cents.
Trois [illegible] des WAVERLY NO[VELS] [illegible]
DICKENS, complet, par volume..........25 cents.

JAMES A. GRESHAM,
LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX,
No 92 de la rue du Camp.

Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ces éditions extraordinaires des principaux auteurs publiés en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont illustrées.
Il sera fait un escompte libéral au commerce. Demandez chez GRESHAM les FREE TRADE EDITIONS des poëtes et des romanciers anglais.
Les livres sont envoyés à une adresse quelconque (sans frais de poste), sur réception du prix.
S'adresser à
JAS. A. GRESHAM,
14 juillet—1m Loch Box 847, Nlle-Orléans, Lne.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—3m PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 18 JUILLET—CLASSE 441.

Plan de Police.

33 17 66 60 75 1 70 16 74 28 67 2 56 — —

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS.—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de Macon.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 18 JUILLET.
No 202

47 59 3 71 22 8 52 56 54 44 10 62 69 — —

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 13 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

UN GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Aura lieu

Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel-de-Ville), le

LUNDI, 27 JUILLET 1868,

AU

Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union,

Et pour le soutien des Veuves et des Orphelins de la guerre.

CE Concert sera sous la direction de Mme DUBOS, qui sera secondée par M. HERMAN BRAUN, célèbre violoncelliste, et plusieurs amateurs distingués.

Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures.

Mme A. Murphy, présidente; Mme Veuve Fenner d'Aunoy, trésorière; Mme R. Kost, vice-présidente; Mme Johnson, secrétaire. 16 juillet—8

Jardin Magnolia,

Au Bayou St-Jean, tenu par X. Gelsdorf.

CONCERT ET BAL tous les Dimanches. [illegible] Endroit charmant pour se délasser des fatigues de la ville et respirer l'air frais de la campagne.
Prix d'entrée par cavalier, 25 cents. Dames et enfants, gratis.
12 juillet—18.19

CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI,

TOUS LES SOIRS,

Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon.
23 juin—1m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

[redacted]

CE chemin, qui a été allongé, sera ouvert Dimanche, 19 courant.
Les convois, qui seront à l'heure du Lac, aussi exactement que possible partiront comme suit. [illegible]

[illegible]

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac s'arrêtera plus loin que le dépôt des passagers, rue des Champs-Elysées.
[illegible]
Les enfants au dessous de 8 ans ne paieront que demi place.
[illegible]
Les expéditeurs et les voyageurs sont priés de ne pas envoyer ni porter ARTICLES DE MÉNAGE OU LE BAGAGE en [illegible]
[illegible]
C. PANDELY,
16 juillet—6 PP Surintendant Général.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: rue du Camp, No 19.

Nouvelle Orléans, 9 juillet 1868.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.
Montant des primes de l'année expirée le 8 juillet 1868, savoir

Primes d'incendie [illegible]
Primes de mer [illegible]
Primes de rivière [illegible]

Pertes payées dans la même période:
Sur risques d'incendie [illegible]
Sur risques de mer [illegible]
Sur risques de rivière [illegible]

Primes remboursées [illegible]
Réduction (rebate) [illegible]
Taxes et Revenu Intérieur [illegible]
Réassurances [illegible]
Dépenses, loyer, etc [illegible]

ACTIF

Billets pour actions [illegible]
Prêts sur hypothèques [illegible]
Prêts sur garanties [illegible]
Effets à recevoir, courts échéance [illegible]
Actions du Valette Dry Dock [illegible]
Actions de la Compagnie d'allège [illegible]
Actions d'assurances [illegible]
Primes en voie de perception [illegible]
Effets à recevoir, payables sur demande [illegible]
Meubles de bureau [illegible]
En caisse [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 11 juillet A. D. 1868.
A. SHELLEY
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire.

—Directeurs—

E. Rigney, M. H. Stanley,
G. W. Hansom, T. M. Simmons,
William Von Phul, Joe Byrnes,
H. P. Janvier, R. J. West,
T. Fruithomme, C. M. Soria,
S. L. Moss, E. Newman,
J. P. Eagleston, A. D. Grief,
Wm. Agar, Jno. H. Reep,
C. E. Mayhew, Thos Sloan,
Alexander Marks. 15 juillet—1m—(1)

A Louer.

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à
A. CARRIERE & CO
1 juillet—1M [illegible] rue Bienville

[redacted] R. CONDON, [redacted]

A [redacted] tous, soit jour ou nuit et en [illegible] de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et louage des voitures.
4 juillet—1m

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK, STAUFFER & CO, est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark.
L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de la Société pour la liquidation.
ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie établi par l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.
ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ. F. ESHLEMAN
Nlle Orléans, 1er juillet 1868. 1er juill—1m

Nlle Orléans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL," No 26 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.
BERNARD McKENNA.
18juin—1m encoignure Canal et Dauphine

Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau [illegible] toute heure pour les promeneurs. [illegible] les meilleurs vins et liqueurs. [illegible]

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, [illegible]
E. MAUPHIE,
Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne.
20 août